

Maître Nadine Dupont
rue Périfontaine 50/2
à Dolembreux

FAX 04/3686292

Louveigné, le 14 août 2007

Cher Maître,

Je suis d'accord qu'Armand a concidé Zoé comme une ADULTE.

Je suis d'accord qu'Armand ne m'à pas secondé, quand l'ambiance commençait à chauffé, entre Zoé et Moi.

Par contre :

Je suis d'accord : Armand est un bon père et se soucie de ses enfants.

Armand à bu une seul fois mi janvier 2007 quand l'ambiance familiale était désespérée. Il avait trop bu,Zoé à eu peur pour son père d'avoir trop bu, Armand a perdu l'équilibre et il est tombé par terre Zoé s'est mis acroupi par terre à côté de son père Zoé pleurait .

Armand, des fois ne prenait pas ses médicaments il a plus tendance à les oublier. C'est moi la plupart du temps qui lui donnait ses médicaments à se moment là on était encore un couple.

Je suis d'accord qu'Armand n'est pas autoritaire il serait plutôt persuasif.

Je suis d'accord qu'Armand avec les enfants il à de la patience et les enfants sont fort attachés à lui.

Je suis d'accord qu'Armand n'a qu'un loyer de 450 EURO hors chauffage auquel il faut défalquer 140 EURO d'adel soit 310 EURO.

Je suis sur qu'Armand n'a pas abusé des enfants. Quand les enfants dormaient dans notre lit,il ne le supportait pas longtemps il se levait,il allait sur son ordinateur la nuit et parfois dormait seul dans le divan.

Armand avant l'hospitalisation en décembre 2007, les filles prenait la douche avec leur père sans aucune arrière-pensée .

Temps en temps je prenait la douche avec Léa et Zoé, très très souvent je prenait la douche seul j'ai toujours voulu être tranquille pour prendre ma douche.

Retour de l'hôpital en décembre 2007 Zoé et Armand ont suivi les conseils de SOS famille. Chacun gardait leur intimité quand l'un ou l'autre se déshabillait.

Armand a dormi deux fois uniquement dans l'autre lit tiroir de la chambre des enfants et Zoé dans l'autre. A l'époque je prenais Léa dans mon lit et je fermait la porte,après quelques jours cela a déstabilisé Zoé qui a dû être tranquilisée par son papa. Chaque fois ol l'a calmé et pour la tranquiliser il a dormi dans sa chambre par deux fois.

Au SAJ, nous avons été interpellé par Monsieur Véga que nous étions dans la sect "la scientologie".

Armand s'es défendu et a dit avoir été dans l'organisation de maître Dang (l'énergie universelle) tout comme moi et cela jusque début mars 2002 car en juin 2002 quand il a été licencié, nous n'avions plus les moyens de participer à d'autres séminaires.

Nous avons vu tous les deux madame Louwette, Armand à la fin de l'entretien a été étonné qu'on ne lui parlait plus de secte et a posé la question à Madame Louhette et celle-ci lui aurait répondu que Monsieur Vega du SAJ aurait fait des recherches sur cette organisation et aurait conclu qu'elle n'était pas dangereuse pour les enfants.

En ce qui concerne, le document qu'Armand aurait créé de lui-même sur le résumé de ma vie passée, c'est fau.

Ce document c'est moi qui lui est demandé de le dactylographié en décembre 2006, suivant mon récit et c'est moi et non lui qui remis ce document à SOS famille.

Dans l'attente de vous revoir, veuillez agréer, mes meilleure salutassions

Indrani Dewaele

